

COLLEGE F. X. VOGT		ANNEE SCOLAIRE 2019/2020
DEPARTEMENT D'ECM	CONTROLE	SEQUENCE : 01 DATE ; 21/09/2019
NIVEAUX : 1ères A& SES	EPREUVE D'ECM DUREE : 1H	COEFFICIENT :

Le candidat répondra à toutes les questions :

D)- VERIFICATION DES RESSOURCES

A)- La vérification des savoirs

- 1)- Définis : Droit fondamental 1pt
Constitution 1pt
- 2)- Donne (02) deux spécificités de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples 1pt
- 3)- Cite deux (02) instruments juridiques internationaux qui protègent les droits de l'homme. 1pt
- 4)- Donne deux (02) caractéristiques d'un Etat de droit. 1pt
- 5)- Où et quand a été adoptée la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ? 1pt

B)- La vérification des savoir-faire

- 1)- Reproduis le tableau suivant et classe chaque droit de l'homme dans le type qui lui convient :

Le droit à l'éducation ; le droit au travail ; le droit au repos et aux loisirs ; la liberté de pensée ; la liberté d'opinion ; le droit à la protection de la loi ; le droit à la vie ; le droit à la santé ; le droit à une rémunération équitable et satisfaisante ; le droit d'accéder aux fonctions publiques ; le droit de circuler librement, le droit de grève. 3pts

Droits politiques	Droits sociaux	Droits économiques

II)- VERIFICATION DE L'AGIR COMPETENT

Situation-problème : Hier soir dans ton quartier, un cambrioleur a été appréhendé en pleine action chez un voisin. Il a été brûlé vif par le propriétaire des lieux en colère. Tu es interpellé par le chef de quartier pour rappeler les droits des uns et des autres.

Document 1 :

Article premier : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits...

Article 3 : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 5 : Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 7 : Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi.

Article 8 : Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 10 : Toute personne a droit, en toute égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal compétent et impartial, qui décidera soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11 (1) : Toute personne accusée d'un acte délictueux est présentée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité soit légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

Article 12 : Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance...

Extraits de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Document 2 :

- La liberté et la sécurité sont garanties à chaque individu dans le respect des droits d'autrui...
- Nul ne peut être poursuivi, arrêté et détenu que dans les cas et selon les formes déterminées par la loi...
- La loi assure à tous les hommes le droit de se faire rendre justice
- Tout prévenu est présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie au cours d'un procès conduit dans le strict respect des droits de la défense ;
- Toute personne a droit à la vie et à l'intégrité physique et morale. Elle doit être traitée en toute circonstance avec humanité.

Extraits du Préambule de la Constitution du Cameroun du 14 avril 2008

Consigne : Effectue les tâches suivantes :

Tâche 1 : a)- Donne la nature et la source des documents. **1pt**

b)- Quel est le problème posé dans la situation-problème ? **2pts**

Tâche 2 : a)- Explique l'article premier du document 1. **1.5 pt**

b)- En t'appuyant sur le document 2, cite les catégories de droits présentés dans la Constitution du Cameroun du 14 Avril 2008. **1.5 pt**

Tâche 3 : Propose trois (03) mesures afin que les droits des uns et des autres soient respectés. **3pts**

Présentation : 2pts